

Vendre sans stress : le kit complet des documents de copropriété

Documents juridiques et administratifs

- Règlement de copropriété et ses modificatifs
- État descriptif de division pour définir précisément les lots
- Procès-verbaux des assemblées générales des trois dernières années
- Fiche synthétique de la copropriété (Loi ALUR)

Dossier de Diagnostic Technique (DDT)

- Diagnostic de Performance Énergétique (DPE)
- Constat de risque d'exposition au plomb (si construction antérieure à 1949)
- État d'amiante
- État des installations gaz et électricité (si l'installation a plus de 15 ans)
- État des risques et pollutions (ERP)

Situation financière et comptable

- Pré-état daté établi par le syndic
- Attestation d'absence d'impayés de charges au moment de la signature
- Montant des charges courantes du budget prévisionnel (deux derniers exercices)
- Montant de la part du fonds de travaux rattachée au lot vendu

Informations techniques sur l'immeuble

- Carnet d'entretien de l'immeuble tenu par le syndic
- Diagnostic Technique Global (DTG) si le bâtiment a plus de 10 ans